

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

délibération :
N° 2014_28_4

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L' an deux mille quatorze , le lundi 28 avril à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 24 Avril 2014

Présents :

Titulaires : , Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur BERGER Xavier, Monsieur BERNIER WILFRID, Madame GUILLOU Sèverine, Monsieur CHAMBRE Damien, Madame COUSSAUD Béatrice, Monsieur LIOT Gérard

Objet : Constitution de la CCID

Absent(s) : Madame BERTHEBAUD Anne

Secrétaire de Séance : Madame Marylène BIRONNEAU

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de constituer une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs (CCID),

Monsieur le Maire propose de nommer les personnes, comme suit :

Titulaires :

BERGER Xaxier
GUILBAUD Marlyse
BERTHEBAUD Anne
CHAMBRE Damien
BERNIER Wilfrid
DUPEUX Erick
VIUDES Paul
JOUIN Christian
GRENET Pascal (NANCLARS)
LINARD Jean-Pierre
BALLET René

Suppléants :

COUSSAUD Béatrice
BIRONNEAU Marylène
LEGEAY Nicolas
MONTASSIER Jean-Pierre
GUILBAUD Louis
MILLAC Frédéric (VARS)
ANCEAUX Isabelle
CHAMBRE Isabelle
TURCOT Nicole
KERJEAN Patrick
MOUFFLET Jean

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de nommer les personnes ci-dessus pour la Commission Communale des Impôts Directs;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis et rendu exécutoire à la date du 28/04/2014 et transmis en sous-préfecture le 29/04/2014

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT

